

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 18

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 décembre 2023

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB (à compter du point 1) – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – Mme STOLL – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FARAONE – M. LAACHIR – M. ZERKOUNE – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH.

Absents excusés : Mme STAUB (pour le point 0) – M. CHAMS-DINE – Mme SZCZYGLOWSKI (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à M. SCHMIDT) – M. KIEFFER – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. ADELER – M. ZINS (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – Mme RASALA (qui a donné procuration de vote à Mme FILIPPELLI) – Mme SCHLICKLING (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – M. WILHELM (qui a donné procuration de vote à M. ZERKOUNE) – M. FRIDERICH (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH).

Point n° 8 : Adhésions de la Ville à divers organismes extérieurs

Monsieur KARST, rapporteur :

La Ville adhère à différents organismes en versant une cotisation annuelle. A savoir :

Associations	Montant / an
Association Prévention Routière	650,00 €
Association Communes Forestières de la Moselle	263,00 €
Association des Maires de France	1 050,78 €
Union des Maires de l'Arrondissement de Forbach	325,00 €
Petites Cités de Caractère	4 000,00 €
Moselle Agence Culturelle	1 266,00 €
Union des Maires du Canton de Freyding-Merlebach	310,00 €
Association des Communes Minières de France	949,50 €
ANDES	244,00 €
Moselle Agence Technique	2 215,50 €
Conseil National des Villes et Villages Fleuries	225,00 €
Fondation du Patrimoine	500,00 €
Voisins vigilants et solidaires	1 800,00 €
Association des Maires Ruraux de la Moselle	110,00 €
Amis de l'Histoire du Pays de la Merle	30,00 €
Fédération Départementale des Maires de la Moselle	100,00 €
Société d'Histoire pays Naborien	80,00 €
Villes Internet	380,64 €
Institut de la Grande Région	300,00 €
Allo Actif	40,00 €

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des membres de la commission des finances, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à confirmer les adhésions aux associations ci-dessus et lui donne la délégation pour le renouvellement de ces adhésions pendant la durée restante du mandat électoral.

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 20 décembre 2023

Le Maire,
Laurent MULLER

